

Montréal, le 18 novembre 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Simon Turmel
Hydro-Québec, Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande du Transporteur et du Distributeur relative à la construction du nouveau poste de Saint-Jérôme à 120-25 kV et à son alimentation
Dossier de la Régie : R-3913-2014

Cher confrère,

Le 11 novembre 2014, la Régie a transmis au Transporteur une demande de renseignements (DDR) portant sur le ou les plans d'évolution du réseau de transport pour le territoire des Laurentides, notamment pour les régions de Saint-Jérôme, les Hautes-Laurentides et le nord de l'Outaouais.

Dans sa réponse à la DDR du 13 novembre 2014, le Transporteur soutient que le plan d'évolution pour la région visée n'a pas été mis à jour depuis 2008 et qu'en conséquence il n'apporte aucune valeur explicative à l'examen du dossier mentionné en objet. Le Transporteur offre toutefois de se mettre à la disposition de la Régie pour présenter l'état de la situation dans cette région.

Par la présente, la Régie convoque le Transporteur à une audience orale qui se tiendra le **25 novembre 2014 dès 13 h, à la salle Riopelle** afin de l'entendre sur le sujet.

La Régie souhaite que, lors de cette audience, le Transporteur aborde plus particulièrement les thèmes suivants :

- a. vue d'ensemble des enjeux des régions concernées dont, entre autres, le transfert de charges du sud vers le nord;
- b. description et perspective d'évolution du sous-réseau à 69 kV alimenté via les postes de Doc-Grignon et Paquin;
- c. prévision des besoins des postes satellites alimentés par les postes sources de Lafontaine et du Grand-Brûlé pour les 20 prochaines années;
- d. précision sur l'évaluation de la croissance de la charge locale de 111,7 MW sur 20 ans;

- e. justification de présenter les ajouts au poste du Grand-Brûlé à même la demande concernant la construction du poste Saint-Jérôme, notamment le transformateur de puissance, les départs de lignes et les batteries de condensateurs;
- f. projets de ligne à 120 kV et alternatives pour l'alimentation de la charge de St-Sauveur et Doc Grignon;
- g. traitement économique des ajouts au poste du Grand-Brûlé nécessités par le raccordement de la future ligne à 120 kV ne faisant pas partie de la demande.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml